

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 25 (1968)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Chez nous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

part, chaque semaine, 800 enfants bantous sont initiés à la natation. 30 employés municipaux — des Bantous pour la plupart — sont chargés par la ville de Johannesburg d'organiser le sport (attribution des terrains de jeu) à Soweto.

Dès la naissance du sport bantou, il y a quelque 15 ans, les fédérations spécialisées se sont occupées de la pratique sportive des Noirs et des gens de couleur, l'encourageant par l'organisation de cours et la formation d'entraîneurs. Elles sont efficacement soutenues dans leur tâche par des entreprises publiques et des entreprises privées. C'est ainsi, par exemple, qu'à Bloemfontain (dans l'Etat libre d'Orange), les chemins de fer publics sud-africains entretiennent un centre de sport moderne destiné à leur personnel noir et de couleur. Les sociétés minières, les aciéries sud-africaines, la fabrique de cigarettes Rembrandt, etc. œuvrent d'une manière analogue en faveur du sport.

Rudolf Balsiger  
Trad.: N. T.

## Chez nous

### La mesure est comble

L'office médical scolaire de Bâle a publié récemment une statistique plutôt alarmante. Jugez-en: en 1948, 13,3 % des garçons et des filles libérés de la scolarité souffraient de défauts de maintien («Haltungsfehler» en allemand). Vingt ans plus tard, 31,6 % des 6071 enfants examinés à la fin de leur scolarité souffrent déjà de ces mêmes défauts.

Ce n'est pas tout. Les examens médicaux des conscrits donnent des résultats plus graves encore. Les médecins préposés au recrutement ont constaté en effet, dans un canton, que seuls 16,2 % des sujets examinés pouvaient être jugés en parfaite santé. Chez 32,4 %, les défauts décelés étaient légers, tandis qu'ils présentaient un caractère de moyenne gravité pour 40,4 % des cas; pour les autres, soit 11,1 %, il s'agissait déjà de défauts graves.

Les maladies suscitées par le manque de mouvement s'accroissent dans une effarante mesure, puisqu'elles constituent presque la moitié des cas soumis à l'observation du praticien. Un médecin zurichois a même constaté une déformation de la colonne vertébrale chez 73 % de ses patients. Notons que le nombre des ouvriers et des employés qu'une santé déficiente oblige à quitter prématurément leur travail professionnel est énorme. N'a-t-on pas constaté une invalidité précoce chez 70 % des ouvriers et 62 % des employés. Causes principales: désordres cardiaques et troubles circulatoires.

Selon l'office fédéral des assurances sociales, en 1959 la population suisse a perdu 18,6 millions de jours de travail. Et chaque année, notre population dépense 4 milliards de francs pour des frais d'hospitalisation, dont 500 millions pour le seul traitement de maladies rhumatismales. On remarque sans peine que notre économie nationale en prend un sérieux coup. Des spécialistes ont calculé que cette énorme perte de main-d'œuvre coûte en fait à notre économie quelque 5 milliards de francs par an.

Est-il bien nécessaire que cela continue ainsi? C'est la question que s'est posé récemment M. René Schaefer, président central de la Société fédérale de gymnastique. N'est-il pas grand temps que notre population se réveille, qu'elle se convertisse à une vie saine?

Il s'agit — et c'est également notre avis — de mobiliser toutes les forces susceptibles de lutter contre l'indolence ambiante. On fait certes déjà beaucoup là-contre; trop peu cependant, et en dispersant nos forces. Ce qui manque, c'est la coordination, l'action commune. Les réalisations accomplies ressemblent à du rapiécage. Les dépenses de l'Etat en faveur de l'éducation physique de la population sont bien faibles. On a calculé qu'en 1965 le canton de Bâle-Ville, par exemple, a déboursé 56 636 000 fr. pour frais d'hospitalisation, soit 246 fr. 20 par habitant. Et qu'a-t-il dépensé pour le sport et l'entretien des places de sport? 216 875 fr., soit 90 centimes par habitant. Et l'on ne peut guère penser qu'il en va différemment dans les autres cantons.

On sait pourtant depuis longtemps qu'à notre époque précisément, les jeunes comme les adultes, l'homme comme la femme ont besoin de plus de mouvement. Récupérer par une plus grande activité physique, voilà la formule magique, le secret de l'entretien et de l'amélioration de la santé.

Beaucoup de propositions ont été faites dans ce sens, afin de trouver de nouvelles solutions concrètes. Il y a même eu des interpellations au parlement. 500 médecins zurichois ont lancé un urgent appel à ce propos. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a proposé de rendre la gymnastique obligatoire pour les apprentis. On espère, par ce moyen, lutter efficacement contre les ravages croissants que la motorisation effrénée cause parmi la jeunesse. Est-ce là le bon moyen?

M. Schaerer en doute. Il manque, dit-il, des salles de gymnastique et des places de sport. Il manque aussi des enseignants pour les 120 000 apprentis et apprenties que compte notre pays. De plus, la formation professionnelle exigée des élèves va croissant. Enfin, René Schaerer doute fort de l'attrait de l'actuelle gymnastique obligatoire des écoles primaires et des écoles moyennes. Il conviendrait bien davantage, estime-t-il, que l'on parvienne à susciter chez le jeune le désir, le besoin de pratiquer une activité sportive durable. Et c'est dans «Jeunesse et Sport» qu'il voit la solution idéale. Celle qui permettra aux jeunes gens et aux jeunes filles de choisir le sport qui leur plaît, celui qui répond à leurs besoins, qui contribue à leur équilibre, et à l'harmonieux développement de toutes leurs facultés.

N. T.

N. B. Nous publierons dans le prochain numéro de «Jeunesse et Sport» un article de W. Weiss, intitulé «Gymnastique et sport pour apprentis», qui constitue une excellente analyse de ce problème.

### Brièvement

— En Allemagne de l'Est, Rita Schmidt, 17 ans, n'est plus qu'à 4 cm du record du monde de la Roumaine Balas. Elle a en effet franchi la latte à 1 m 87. Sa compatriote, Karin Schulze, 24 ans, en est à 1 m 83. Remarquables performances d'athlètes d'un pays qui, à Mexico, étonnera de nouveau le monde sportif.

— A plus de 39 ans, Colnard, un sacré gaillard dont la gouaille fait le bonheur des journalistes, vient d'améliorer à deux reprises le record de France du poids (19 m 19, puis 19 m 28, soit à 90 cm du record d'Europe de Birlenbach). Pour bien situer cette performance, il convient de savoir que son auteur a vraiment débuté en athlétisme à 29 ans (14 m 64 en 1958). «On me prenait alors pour un bon à rien» déclare-t-il. «Même l'entraîneur national m'avait dit que je ferais mieux d'aller à la pêche...» Colnard se fit pêcheur de records: son premier «poisson» date de 1961 (16 m 61). Vinrent ensuite: 17 m 29 (1961), 17 m 71 (1962), 17 m 96 (1963), 18 m 04 (1965), 18 m 15 (1966), 18 m 28, 18 m 40, 18 m 42 et 18 m 81 (1967), puis 19 m 19 et 19 m 28. A la base de ces exploits: sacrifices, persévérance, désir de perfection technique et, bien sûr, une immense confiance.